

FICHE INDICATEUR

10 - PÉRIODE DE CONSTRUCTION DU PARC DE RÉSIDENCES PRINCIPALES

FAMILLE : 3 - Parc de logements

Définition

Cet indicateur permet de situer la période de construction des résidences principales selon un bornage calqué sur les dates de mise en oeuvre des principales réglementations thermiques : la RT 1974 (en vigueur en mai 1974), la RT 2000 (en vigueur en juin 2000) et la RT 2012 (en vigueur en janvier 2013). Les normes thermiques se renforçant dans le temps, cet indicateur est un bon marqueur pour identifier les logements potentiellement les plus énergivores. Concernant les constructions réalisées avant la première réglementation thermique, deux périodes sont distinguées pour tenir compte des caractéristiques liées aux techniques de construction et aux matériaux employés (généralement de piètre qualité dans l'après guerre).

Résidences principales construites avant 1949

Résidences principales construites entre 1950 et 1974

Résidences principales construites entre 1975 et 2000

Résidences principales construites entre 2001 et 2013

Résidences principales construites après 2013

Part des résidences principales construites avant 1975 (et nombre)

Part des résidences principales construites entre 1975 et 2000 (et nombre)

Sources et fournisseurs de données

Fournisseur(s) des données : DGFIP, OPENIG

Source(s) des données : MAJIC

Méthodologie de production

Les données sont extraites de la base MAJIC en procédant par requêtes successives :

Identification des résidences principales

→ voir fiche indicateur "Mode d'occupation des logements"

Identification des périodes de construction :

→ Sélection par année de construction à partir des codes JANNAT

La délivrance d'un permis de construire ayant entraîné des travaux structurels sur un logement entraîne la modification de l'année de construction dans le champ JANNAT, l'année la plus récente est retenue.

Le parc de résidences principales est reconstitué par la somme des résidences principales dont le code JANNAT est renseigné. La variable JANNAT est rectifiée pour corriger les erreurs des données sources de la façon suivante.

Formule :

Nbre de RP dont l'année de de construction est comprise entre ... et ...

x100

Total des résidences principales

Recommandations et limites d'utilisation:

Compte tenu du taux de renseignement du code JANNAT, une petite part des résidences principales n'est pas prise en compte dans le calcul de l'indicateur (0.7 % des résidences principales non détectées dans le millésime MAJIC 2018).

Cet indicateur permet d'approcher la notion de performance thermique du bâti d'après la période à laquelle il a été édifié mais il ne témoigne en aucun cas du niveau réel des consommations énergétiques produites par ces bâtiments.

Méthode de visualisation

Statistiques et Cartographie dynamique

Fréquence de mise à jour

Annuelle

Emprise géographique pour laquelle la donnée est renseignée

Emprise : Département des Pyrénées-Orientales

Périmètres : Parcelles, Carreaux infracommunaux, Communes, EPCI, Cantons, SCOT, Bassins de vie INSEE, Aires urbaines